



Arnaque panneaux Photovoltaïques

Par **lpnaja42**, le **24/06/2014** à **15:50**

Madame, Monsieur,

Démarché en septembre 2012 par Groupe Solaire de France, nous avons installé des panneaux photovoltaïques pour un coût de 21500€ avec promesse, oral, du commercial de rentrer dans nos frais chaque année avec production égale à crédit. Malheureusement, nous en sommes de 1500 € par an. J'ai donc écrit à cette société et réclamer la différence, ce qu'elle s'est engagée à faire par courrier reçu en novembre 2013. N'ayant aucunes nouvelles de leur part, j'ai tenté de les contacter et appris qu'ils étaient en redressement judiciaire !!! Que puis-je faire pour obtenir mon dû ??? Est-il possible de se retourner contre établissement bancaire à l'origine du prêt où pas??? Cordialement.

Par **raymond032**, le **25/06/2014** à **14:04**

faut pas baisser les bras ce sont des arnaqueurs surtout eurofrance solaire et bleu ciel